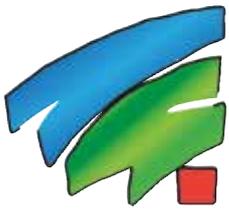


VENDEUVRE SUR BARSE

Le mag'

Rejoignez nous





Le mot de Madame le Maire

Chères Vendevroises. Chers Vendevrois.

Tout d'abord MERCI pour la confiance que vous nous avez accordée le 15 mars 2020.

COVID oblige, nous avons pris nos fonctions que le 23 mai dernier. Durant la période intermédiaire, nous avons dû faire face à l'urgence pour gérer la crise. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui par leurs actions, leur comportement, leur travail leur dévouement ont permis à Vendevre d'être relativement épargnée.

UN GRAND MERCI

Même s'il ne faut pas céder à l'angoisse, il ne faut pas prendre les choses à la légère. A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, nous sommes encore dans l'incertitude.... Restons vigilants !

Dans le mois qui a suivi notre installation, chaque commission s'est réunie et a défini son plan d'action pour les 6 années à venir.

Nous avons pris des engagements devant vous et nous transformerons ces promesses en réalisations.

Malheureusement, nous avons été dans l'obligation d'annuler la traditionnelle chasse aux œufs, les festivités du 14 juillet, et le cinéma de plein air. Le vide grenier a été remplacé par le Débal'trottoirs qui a connu un vif succès.

Lors du conseil municipal du 10 juillet, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune (taxe foncière bâti et non bâti).

Le premier projet qui verra le jour au printemps 2021 est l'aménagement d'un parcours de santé et d'une plateforme de fitness dans le parc du Château. Ces installations serviront aux vendevrois mais également aux écoliers, aux collégiens puisqu'un parcours d'orientation sera installé.

La commune a changé et nous allons poursuivre son embellissement. Les agents des services techniques travaillent quotidiennement pour rendre la ville encore plus belle, plus attractive. Mais malheureusement, nous constatons régulièrement des incivilités.

Stop aux ordures au pied des bennes à verres (amendable à hauteur de 35 euros), stop aux bouteilles et autres déchets dans les allées du parc.

Il en est de même pour les stationnements non autorisés notamment aux abords des écoles. Il en va de la sécurité de chacun !

L'aménagement provisoire du site « RIVES DE BARSE » touche à sa fin. Le but étant de sécuriser la sortie et de faire ralentir les véhicules sur la RD 619. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques.

Nouveaux élus, nouveau concept ! Je vous laisse découvrir le 1^{er} numéro de « VENDEVRE SUR BARSE – LE MAG »

Bonne lecture et bonne rentrée !!!!



Marielle CHEVALLIER,
Maire,

1^{ère} Vice-Présidente de la communauté de Communes
et Conseillère Départementale

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous au 03 25 41 30 20

Sommaire

Vie communale	3
- Visite des bâtiments communaux	
- Présentation des élus	
- Présentation du CCAS	
- Repas des aînés	
- Services techniques	
- Etat civil	
- Hommage à Sylvie Montillot	
- Covid	
- Aménagement Rives de Barse	
- Nettoyage de l'église	
- Embellissement des bâtiments	
- Paiement en ligne	
- Recensement des personnes vulnérables	
- Maison de l'adolescence	
- Visite du collège	
- Chorale virtuelle	
- Big challenge	

Vie associative	14
- Maison pour tous	
- Tennis club	
- HBC Vendevre	

Au fils des jours	16
- Gabriel né à Vendevre	
- 100 ans Marcelle Montillot	
- Amandine graphiste	
- Jocelyn Denhez	
- Le Chardonnay	
- Popol scout toujours Prêt	
- Incivilités	
- Etre un bon voisin	
- Don du sang	
- Bouchons d'amour	
- Débal'trottoirs	
- Vide grenier	
- M. Rota	

Vendevre le mag N°1

Directrice de publication :
Marielle CHEVALLIER
Maire de Vendevre-sur-Barse
Rédactrice en chef : Sandrine BRUNET
Chargée de communication
Comité de rédaction : Bernadette LEITZ,
Christiane JUBERTIE, Christelle VILLEROY,
David DUTHEIL

Impression : LA RENAISSANCE
Tirage : 1200 exemplaires
Distribution : Mairie de Vendevre-sur-Barse
Date de publication : Septembre 2020
Ne pas jeter sur la voie publique



Visite des bâtiments par le conseil municipal

Samedi 13 juin 2020, l'ensemble du Conseil Municipal ainsi que les employés communaux (services techniques, services administratifs, police municipale) ont visité quelques bâtiments. Cette visite avait pour but de prendre connaissance des équipements dont dispose la municipalité.



Grange «GARNIER» : Elle se situe au 4 avenue de la Libération. D'une superficie de 436 m², des contreforts ont été mis en place afin de maintenir les murs.



Grange «FORMONT» : Cette grange se situe entre la Grande Rue et la Barse. Elle a une superficie de 182 m². La mairie possède un droit de passage pour y accéder. Un projet de salle de spectacles a été étudié mais celui-ci a été abandonné car trop coûteux.



Grange «RONNER» : Située au 11 avenue de la Libération, elle a une superficie de 320 m². C'est une ancienne ferme ; on peut y voir l'emplacement de l'ancien manège à chevaux qui faisait fonctionner la batteuse à blé.



Les ateliers municipaux : Situés rue Suchetet, ils accueillent les services techniques municipaux, les outils et les différentes machines nécessaires à l'entretien de la commune.

Les serres municipales : Elles sont situées derrière la mairie annexe, rue du maréchal Leclerc. Les agents techniques y préparent et développent différents plants de fleurs qui ornent les massifs ou les jardinières de la commune.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal de Vendevre-sur-Barse sont heureux de la confiance qu'ils ont reçue lors de l'élection de mars. Après quelques semaines d'attente, ils ont pris leur fonction le 23 mai 2020 pour un mandat de 6 ans. Marielle Chevallier a été élue, par les membres du conseil, maire de la commune. Cette dernière a donc suspendu son activité professionnelle pour se rendre pleinement disponible à ses fonctions d'élue municipale, intercommunale et départementale.

Les conseillers ont pu choisir en fonction de leurs compétences, de leurs affinités et de ce qu'ils souhaitent apporter aux Vendevrois parmi les 8 commissions.

Économie : Vice-président : N. Bideaux.
• Membres : C. Chapotel, D. Dutheil, D. de Margerie *pour favoriser le développement des entreprises et des commerces.*

Actions sociales : Vice-présidente : B. Leitz.
• Membres : D. de Margerie, S. Brunet, B. Daniskan, C. Jubertie, N. Kepa, A. Servais, M. Soupeaux, *pour aider la population à « bien vivre » dans la commune.*

Travaux-mobilité-développement durable : Vice-président : D. Dutheil.
• Membres : N. Bideaux, G. Maillet, E. Boutoux, C. Chapotel, A. Chenet, P. Cuisinier, B. Daniskan, M. Soupeaux *pour gérer l'entretien des voiries, des bâtiments dans le respect de l'environnement.*

Associations-animations :
Vice-présidente : L. Guilbert.
• Membres : S. Brunet, C. Chapotel, C. Chapellier, C. Fevre, N. Kepa, A. Servais *pour aider les associations dans leur fonctionnement et développer des animations pour faire vivre la commune.*

Finances : Vice-président : D. de Margerie.
• Membres : L. Guilbert, N. Bideaux, A. Servais, C. Lefranc *pour gérer les comptes de la commune.*

Communication :
Vice-présidente : S. Brunet.
• Membres : N. Kepa, C. Jubertie *pour informer la population de la vie de la commune et diffuser plus largement les manifestations.*

Art-culture-patrimoine :
Vice-président : P. Cuisinier.
• Membres : C. Jubertie, C. Fevre, N. Kepa *pour faire partager notre patrimoine culturel et développer des animations culturelles.*

Prévention des risques-gestion de crises : Vice-président : D. Dutheil.
• Membres : N. Bideaux, B. Leitz, E. Boutoux, A. Chenet, M. Soupeaux, G. Maillet, C. Lefranc *pour s'organiser et protéger la population face aux risques qui peuvent toucher la commune.*



BIDEAUX
Nicolas
1^{er} Adjoint



CHEVALLIER
Marielle
Maire



DUTHEIL
David
3^e Adjoint



LEITZ
Bernadette
2^e Adjoint



de MARGERIE
Dominique
5^e Adjoint



GUILBERT
Laurine
4^e Adjoint

BOUTOUX

Eric



FEVRE

Charline



BRUNET

Sandrine



JUBERTIE

Christiane



CHAPPELLIER

Claudine



KEPA

Nicolas



CHAPOTEL

Christian



MAILLET

Gérard



CHENET

Alain



SERVAIS

Aurélien



CUISINIER

Philippe



SOUPEAUX

Malory



DANISKAN

Binnaz



LEFRANC

Claudine
Suppléante



Le Centre Communal d'Action Sociale de Vendevre-sur-Barse



La commune exerce ses compétences en matière d'aide sociale grâce au CCAS. Il est chargé d'animer une action de prévention et de développement social. Il intervient dans le cadre de l'aide sociale facultative (secours d'urgence), il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, il procède à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable. A Vendevre-sur-Barse, le CCAS organise un portage de repas, gère les festivités de fin d'année pour les Vendevrois de 70 ans et plus, participe financièrement et humainement à l'Épicerie Solidaire et mène des actions ponctuelles.

Le conseil d'administration est composé de 8 élus de la commune : Mesdames Brunet, Daniskan, Jubertie, Leitz, Servais, Soupeaux et Messieurs de Margerie, Kepa. 8 autres membres ont été sollicités parmi les associations à caractère social. Mesdames Abrioux (Épicerie Solidaire), Carmona (APEI Eveil), Cerf (Croix Rouge), Demangeon (MPT centre social), Gillier (APEI Adret), Hazouard-Déon, Jacquel (ADMR), Richard ont accepté de rejoindre le CCAS. Madame le Maire est présidente du CCAS.

Les services techniques de la commune

Chaque jour, vous les rencontrez dans leurs fonctions. Les services techniques sont destinés à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique. Ils sont en charge également du bon fonctionnement des bâtiments communaux. L'équipe est composée du chef Yves PETIT, de 7 agents et 2 saisonniers. Leur travail est réparti dans quatre grands domaines :



Premier rang de g. à d. : Y. PETIT (responsable), L. GAUROIS, L. FEVRE, Y. SENEPART, B. SERVAIS
Deuxième rang de g. à d. : J.M. SEGURA, L. SERVAIS, P. GEOFFROY, F. SENEPART

Repas des Aînés

Comme tous les ans, le repas des aînés constitue un temps fort de l'activité du CCAS. Cette année en raison de la crise sanitaire, un questionnaire a été envoyé à chaque participant pour décider si ce dernier aurait lieu ou si une autre alternative serait proposée. Chaque aîné va recevoir prochainement un courrier, lui permettant de choisir le colis ou un bon d'achat à utiliser chez les commerçants de Vendevre-sur-Barse.



La voirie :

- Balayage/état routier
- Signalisation verticale et horizontale
- Nettoyage des fossés et accotements
- Désencombrement des voiries
- Propreté, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales

Les espaces verts :

- Taillage, Élagage
- Fleurissement
- Désherbage, Tonte

Les établissements communaux :

- Chauffage
- Électricité, Plomberie
- Peinture
- Rénovation

Les manifestations :

- Apports logistiques et techniques
- Décorations de Noël, 14 juillet,...

La polyvalence des agents est une force. Elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines. Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels. Depuis le 1^{er} Avril, Freddy CLERICI a quitté ses fonctions, il a été remplacé par Yannick SENEPART.

État civil

Bienvenue à



Céleste CHARTON LE MOSS 3 décembre 2019
Talyhana SERVAIS 4 décembre 2019
Alban VOINCHET 15 janvier 2019
Hilona MARQUEZ 27 mars 2020
Emy VAIRELLES 28 avril 2020
Tom DIOT 26 mai 2020
Victoire SANREY 12 juin 2020
Gabriel GARNIER 13 juin 2020
Anthéa PARADIS DOS SANTOS 16 juin 2020
Gabriel CARREY le 13 juillet 2020
Bryan POUARD le 21 juillet 2020

Tous nos vœux
de bonheur à



Soline VERGEOT et Jérôme WYTYNCK
18 juillet 2020
Elise PECHINOT et Raphaël PAILLE
8 août 2020

Hommage à Sylvie MONTILLOT

Une figure Vendevroise
nous a quittés le 13 mai 2020

Née en 1961, Sylvie MONTILLOT a passé toute sa vie à Vendevre dans le logement de la caserne. Les pompiers la considéraient comme faisant partie de leur famille, toujours prêts à lui venir en aide.

En parallèle de son activité professionnelle aux Ets Drouot, Sylvie faisait partie de la Lyre Vendevroise. C'est lors de ces manifestations que nous pouvions la croiser avec son tuba, toujours souriante. Elle faisait également partie de diverses associations Vendevroises où elle était très appréciée.

Une fois rentrée chez elle, elle aimait tricoter et faire du canevas. Avec un sens aigu du contact, elle aimait discuter avec tout le monde lors de ses longues balades avec Filou, son fidèle compagnon. Des balades plus lointaines, seule ou accompagnée l'avait amenée à la découverte de différentes cultures (Maroc, Sénégal...)

N'ayant pas eu d'enfant, c'est à ses neveux et nièces qu'elle donnait tout son amour. Elle pensait toujours aux autres avant de penser à elle. La vie ne l'avait pas épargnée, mais rien n'était grave, elle ne se plaignait jamais.

Au revoir Sylvie ! Nous garderons de vous l'image d'une femme battante et positive.



Nos sincères condoléances aux familles de



Françoise VAN VAERENBERG 30 octobre 2019
Nicole CHILLON veuve MILLARD 4 novembre 2019
Louissette BOUQUOT veuve JOMINI 8 décembre 2019
Paulette BARRÉ veuve ROBERT 9 décembre 2019
Yvonne GAMBA épouse CHARPOT 31 décembre 2019
Robert ROTA 2 janvier 2020
Maurice COQUARD 6 janvier 2020
Josiane GUILLOT 10 janvier 2020
Yvette JOLY veuve BOYER 25 janvier 2020
Marie-Louise CORPEL 27 janvier 2020
Stéphanie WENGER 10 janvier 2020

Christiane CORNET épouse RAULIN 24 février 2020
Georges DESMOULIÈRE 21 février 2020
Jean-Claude BERTRAND 7 mars 2020
Marie-Claude MANSUY veuve DALIBON 13 mars 2020
Maria CHACIM veuve DUGNE 13 avril 2020
Elena COSTACHE 22 avril 2020
Gilberta ROSARIO MONTEIRO épouse DA MOTA E SOUSA 29 avril 2020
Denise HUET épouse BERNIER 6 mai 2020
Georges HÉRARD 13 mai 2020
Sylvie MONTILLOT 13 mai 2020
Suzanne CARMINATI veuve TESSIER 17 mai 2020
Jacques BOISARD 20 mai 2020
Nathalie BOHÈME veuve REMY 5 juin 2020
Gilberte FELIX épouse FRITZ 7 juin 2020
Lucie DAUSSIN veuve SENEZ 15 juin 2020
Frédéric ECKART 22 juin 2020

COVID 19

Actions de la commune de Vendevre-sur-Barse

Durant cette période très compliquée pour tout le monde, les équipes de la commune (anciens et nouveaux conseillers municipaux, services administratifs, techniques, police municipale,) ont été toujours présentes pour répondre aux besoins des administrés :



Même si l'accueil physique de la mairie était fermé, une permanence téléphonique et par messagerie électronique était assurée du lundi au vendredi aux heures habituelles. Dominique MAREY, Policier municipal a sillonné la commune et effectué de la livraison à domicile pour les administrés qui avaient besoin d'attestations de déplacement, de sacs de tri... La commune a communiqué les informations dont elle avait connaissance au fur et à mesure sur le site internet et les réseaux sociaux.

Toutefois, la proximité, l'accueil physique étant primordial, dès que cela a été possible la mairie a ouvert ses portes à nouveau au public dès le déconfinement le 11 mai 2020 avec bien sûr quelques mesures de précaution. Des protections ont été posées sur les guichets (offerts par l'entreprise vendeuroise ELA GLOBAL) ; le masque est obligatoire ; pas plus de 2 personnes doivent être présentes à l'accueil en même temps ; du gel hydroalcoolique est à disposition ainsi que des stylos qui sont régulièrement désinfectés...

Les Services Techniques, en effectif réduit et avec beaucoup de précautions (masques ou visières, une seule personne par véhicule...), ont poursuivi les activités de propreté, tonte et fleurissement de sorte qu'à la sortie du confinement, notre commune ne ressemblait pas à une jachère.

Pour les personnes dans le besoin financier,

deux agents de la commune ont assisté l'épicerie solidaire pendant le confinement et jusque fin mai. Elles ont livré à domicile des colis préparés par le Secours catholique. La mairie a également été en contact permanent avec l'assistante sociale de secteur. Un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres par les conseillers municipaux.

Pour les personnes vulnérables,

plusieurs actions ont été prises : la Croix Rouge avait mis en place un système d'écoute et de livraisons à domicile de courses ménagères. Les Services de la mairie ont appelé régulièrement les personnes vulnérables de leurs registres pour connaître leur état de santé physique et mentale, leurs besoins et répondre à leur demande ou les orienter le cas échéant vers les bons interlocuteurs.



COVID-19

Vous rencontrez des **difficultés financières ou administratives**, liées à la pandémie du COVID-19, n'hésitez pas à contacter le Pôle des Solidarités du Département – Centre médico-social au **03 25 27 06 25**. Quel que soit votre âge ou votre situation, un professionnel vous aidera à trouver une solution.



Le marché

a été maintenu tout le temps du confinement. Grâce aux mesures sanitaires mises en place, gel hydroalcoolique à plusieurs stands, parcours fléché, marquage au sol, barrières.... Le Préfet nous a accordé l'autorisation de maintenir le marché. C'était important pour nous de permettre son maintien pour les produits alimentaires de première nécessité afin de disposer d'une offre diversifiée sur la commune. Les commerçants ambulants se sont eux-mêmes adaptés, notamment le primeur Fraich' avait mis en place un système de drive qu'il a poursuivi jusqu'à début juillet.

Jocelyn DENHEZ, une entraide numérique bienvenue :

Jocelyn DENHEZ, Informaticien Vendevrois a proposé de récupérer des vieux ordinateurs pour en faire de nouveaux et les offrir aux collégiens dans le besoin. 5-6 ordinateurs ont ainsi été distribués en relation avec M. Ben-Amar, principal du collège. Le Département de l'Aube avait prêté pendant l'année scolaire des ordinateurs neufs aux collégiens qui n'en avaient pas à disposition à domicile. Comme M. DENHEZ a encore des ordinateurs prêts, nous allons prioriser ces collégiens pour la prochaine dotation.

La médiathèque :

la médiathèque a été fermée au public dès l'annonce du gouvernement de la fermeture des écoles le 16 mars 2020. La commune a fait le choix de sa réouverture dès le 11 mai 2020, afin de permettre aux lecteurs de pouvoir emprunter à nouveau des livres... même si toutes les animations et expositions sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Il est important que les lecteurs puissent retrouver ce service. Des mesures de sécurité sanitaire ont été mises en place : pas plus de 5 personnes simultanément dans la médiathèque, port du masque obligatoire, nettoyage des mains au gel hydroalcoolique avant d'aller chercher des livres en rayons, mise en quarantaine pendant 10 jours des livres rapportés puis désinfection avant une remise en rayon, sens de circulation (entrée, sortie), condamnation des lieux de repose et détente ... Tout a été organisé pour ne faire prendre aucun risque aux usagers et au personnel de la médiathèque.

Pendant le confinement, les adhérents de la médiathèque ont pu disposer gracieusement de services en ligne sur le portail de la Médiathèque Départementale de l'Aube.



Distribution de masques aux habitants : Deux matinées, 4 stands, 2000 masques.

La commune a distribué le mercredi 6 mai 2020, juste avant le déconfinement un masque lavable grand public et le samedi 30 mai 2020 un masque lavable du Département. Cela permet à chaque Vendevrois de disposer au minimum de deux masques.



La commune a apporté une aide logistique aux petites entreprises locales.

La mairie a appelé par téléphone les TPE et autoentrepreneurs pour les informer sur l'aide gouvernementale de 1500 €. Elle a accompagné par téléphone ou en direct en mairie des artisans et commerçants qui étaient perdus dans les démarches.

Pas moins de 80 acteurs de notre commune ont également été contactés pour relayer l'aide de la Communauté de Communes Vendevre-Soulaines, compétente en matière d'aide économique et la Région Grand Est.

Sécuriser la sortie de Rives de Barse

Plusieurs administrés ont fait part de la dangerosité de la sortie de la zone Rives de Barse et l'installation de la maison de santé accentue le trafic. La visibilité pour sortir de la zone en voiture est jugée médiocre, la municipalité souhaite améliorer cette situation. Une première action a consisté à ne pas remettre de bacs de fleurs sur la balustrade du pont. Ensuite des études de vitesse sur ce secteur ont été réalisées, il s'avère que la vitesse moyenne constatée est inférieure à 50 km/h.



Plusieurs solutions ont été envisagées :

- Une sortie rue Dussacq (route de La Loge aux Chèvres)
- Un sens unique pour rentrer sur la zone du côté de l'avenue de la République et une sortie avenue de la Libération, cette sortie est actuellement condamnée.
- La mise en place de feux tricolores au carrefour de l'avenue de la République (refus de l'État).
- Un aménagement de la sortie permettant d'avancer la bande « stop » sur l'avenue de la République, afin d'avoir une meilleure visibilité.

C'est cette dernière solution qui est aujourd'hui testée, par la mise en place d'un dispositif provisoire et ce jusqu'au 15 septembre 2020. Suite à ce test une décision sera prise pour améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons.

Des travaux d'entretien pour l'église

Des travaux d'étanchéité et de traitement des maçonneries de façade du clocher de l'église Saint-Pierre ont été réalisés par l'entreprise Léon Noël de Migennes dans l'Yonne. Pour la seule façade ouest, le coût est de 54 312,36 € TTC. Ces travaux sont subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 15 841,10 € et par le Conseil Départemental de l'Aube à hauteur de 7 693,90 €, soit un total de subventions de 23 535 € et un taux de subvention de plus de 40 %. La pierre des façades de l'église est notamment érodée par une mousse qui a fait l'objet d'analyse. Ce phénomène nouveau est observé sur plusieurs monuments du département. D'autres interventions sont prévues à l'avenir.



Aide financière aux travaux d'embellissement 2020-2026

Le conseil municipal du 3 juillet dernier a institué à nouveau une aide financière aux travaux ayant pour effet l'embellissement des bâtiments des artisans ou commerçants et particuliers de la commune. L'action est programmée pour la durée du mandat soit du 1^{er} juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2026.

Seules les parties de bâtiments, murs ou toitures visibles de la rue seront subventionnées. Le taux d'intervention est fixé à 30% du montant des travaux d'une dépense plafonnée à 8 000 € HT, la subvention s'élèvera donc à 2400 € maximum. Deux demandes d'aides pourront être effectuées durant les 6 années sous réserve d'atteindre le montant maximum de 4800 € pour la période pendant laquelle l'aide est instituée. Si le pétitionnaire bénéficie d'une aide au titre de l'OPAH, le montant de l'aide sera plafonné.

L'aide sera accordée selon les conditions suivantes :

- Autorisation d'urbanisme accordée préalablement (déclaration préalable, permis de construire...)
- Demande d'aide effectuée avec devis d'entreprise préalablement au début des travaux
- Constat de réalisation des travaux effectué par un conseiller municipal membre de la commission travaux
- Présentation d'une facture acquittée.

Cette aide doit permettre de faciliter les travaux d'embellissement et de faire travailler les artisans locaux.

NOUVEAU



le paiement en ligne est disponible

Dès réception de votre avis des sommes à payer, vous pouvez, désormais, effectuer le règlement de votre facture en ligne, sans vous déplacer et sans envoyer de chèque par La Poste, grâce à l'offre de paiement en ligne PayFIP. Pour cela rien de plus simple il suffit de se rendre sur le site internet <https://www.tipi.budget.gouv.fr>, saisir l'identifiant collectivité et enfin la référence de votre dossier, puis saisir votre carte bancaire. Le paiement en ligne est sécurisé.



Recensement des personnes vulnérables Inscription sur le registre communal nominatif

Vous êtes en situation d'isolement et souhaitez faire partie des personnes appelées régulièrement par les services municipaux en cas de déclenchement d'un plan canicule, grand froid ou d'une crise sanitaire ? Vous souhaitez signaler un proche isolé ou fragile ? Le Registre Communal Nominatif recense les personnes vulnérables en référençant leur nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, coordonnées du médecin traitant... de façon à les contacter ou se rendre à leur domicile et s'assurer de leur bon état de santé, si un événement grave se produit du type plan canicule, plan grand froid, crise sanitaire...



Les VENDEUVROIS et VENDEUVROISES sont donc invités à s'inscrire, dès à présent, en retournant le coupon ci-dessous.

La demande d'inscription sur la liste peut se faire à tout moment de l'année. Les personnes concernées par ce registre sont :

- les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou vivant seules à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et vivant seules à leur domicile,
- les personnes handicapées résidant à leur domicile et bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité

L'inscription sur le Registre Communal Nominatif permet aux services municipaux de garantir une attention particulière auprès des personnes recensées.

Coupon-Réponse Inscription registre communal nominatif (À compléter et à retourner à la mairie)

Nom Prénom

Date de naissance N° de téléphone

Adresse.....

Nom et N° de téléphone de la personne à prévenir

Nom et N° de téléphone du médecin traitant.....

Big Challenge



Malgré cette période d'incertitudes suite à la pandémie, le collège a continué certaines de ses actions.

14 élèves du collège ont participé au concours du Big challenge, concours européen destiné à promouvoir l'anglais auprès des élèves de collège. Une élève est d'ailleurs arrivée 41^e au niveau régional !

En raison du confinement, les participants ont passé l'épreuve du Big challenge « Online » et, mis à part les 3^e qui ont pu retirer leurs prix, les autres se verront remettre leurs certificats et leurs cadeaux à la rentrée.

Chorale virtuelle

En ces temps stressants, on dit que la musique adoucit les mœurs : 47 élèves de 8 collèges se sont donc rassemblés pour faire une vidéo de chorale virtuelle.

La vidéo est consultable sur :

<https://youtu.be/FonH4GwjUe0>

Les élèves peuvent être fiers d'eux ! Leurs enseignants d'éducation musicale, ainsi que les chefs d'établissement respectifs de chacun des huit collèges le sont.



La maison de l'adolescence

La Maison de l'adolescence de l'Aube, propose un accueil gratuit et confidentiel des jeunes de 11 à 21 ans, et/ou leur famille et/ou les professionnels qui les côtoient. Toutes les personnes sont reçues par un binôme d'infirmier (ère) et éducateur (trice) spécialisé(e)s. Ce binôme tente de construire avec les personnes reçues, les réponses à toutes les questions qui se posent à l'adolescence (éducation, scolarité, santé physique ou psychique, juridique, relations familiales, loisirs...). Il accompagne vers des partenaires spécialisés si nécessaire. La Maison de l'adolescence de l'Aube propose aussi des groupes d'échanges pour parents basés sur des thèmes comme l'autorité parentale, la communication, les limites, protéger, les agressions..., des groupes d'échange de pratiques parentales, deux Consultations Jeunes Consommateurs et une permanence juridique par mois.



Maison de l'adolescence de l'Aube : 5, rue du gros raisin 10000 Troyes, Tél. 03 25 71 88 20 - mdaube@orange.fr - www.m2a10.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 19h, mercredi de 14h à 19h

Vacances scolaires, du lundi au vendredi de 14h à 17h

Un lundi par mois à Vendeuvre-sur-Barse.

Visite du collège

Depuis l'année dernière, les élèves de CM2 sont accueillis au collège un mercredi matin du mois de mai, pour une découverte en inclusion totale du collège de Vendeuvre-sur-Barse. Cette année, la situation sanitaire n'encourageait pas cette possibilité.



Néanmoins, suite à une demande forte des parents d'élèves de CM2, le collège a organisé une demi-journée d'accueil le mardi 30 juin. 84% des futurs 6^{ème} attendus pour la rentrée 2020 ont été reçus par M. BEN-AMAR principal, et ses équipes. Après un accueil convivial devant une collation, Mme COULIER, gestionnaire et M. BEN-AMAR ont explicité la gestion du collège, puis les élèves ont été répartis en petit groupe chapeauté par une assistante d'éducation. Ils ont effectué une visite guidée du collège tout en étant accueillis dans diverses salles, où les attendaient les enseignants de technologie, anglais, sciences, EPS, ainsi que la professeure documentaliste.

Maison pour tous

Dès le 2 Septembre,
Valentine
et Emmanuel
vous attendront
à l'Accueil de Loisirs
et au pôle Ados

Reprise de l'espace
Parents - Enfants
(moins de 6 ans)
Mercredi 9 Septembre
De 15h30 à 17h30
A la MPT-CS



Anime... ton quartier **GRATUIT**
De 10h30 à 17h30 Mercredi 16 septembre 2020

Animations diverses : jeux, ateliers...
Exposition
A 12h00
Pique-nique tiré du sac.
RESPECT des gestes Barrières : masques obligatoires pour +11 ans

Square rue Guynemer (quartier Bellevue) A Vendeuvre Sur Barse
Parents, enfants, ...

Venez nous rejoindre...

Plus d'infos : contacter Jeanine au 03 25 41 33 30

JOUER - CREER - RENCONTRER PARTAGER

URGENT

Recherche bénévoles pour accompagner des enfants de primaire à faire leurs devoirs

Les lundis et/ou les Jendis de 16 h à 17 h 45

Contactez Jeanine à la Maison Pour Tous au 03 25 41 33 30
 Ou par mail mptcs.vendeuvre@wanadoo.fr

Recherche bibliothèque vitrée qui ferme à clef pour l'atelier à la recherche du temps passé

Tennis Club Vendeuvre

C'est à Vendeuvre le dimanche 23 Février 2020 que se sont déroulées les finales du championnat de l'Aube par équipe mixte en 4ème série. De nombreux supporters sont venus encourager leur équipe.

Le Tennis Club Vendeuvre a récidivé, pour la seconde année consécutive, et a remporté le titre en s'imposant 2 à 1 face à l'équipe de Bouilly. Le Club avait rencontré successivement les équipes de Saint-André-les-Vergers, Villette 2, Bar-sur-Aube, Dienville, Marigny L'Asega en quart de finale et Villette en demi-finale. Cette compétition s'est jouée en un match simple femme et deux matchs simples homme.



HBC Vendeuvre

Les joueurs du Handball Club de Vendeuvre reprendront la route du gymnase dès le mardi 1^{er} Septembre pour les petits comme pour les plus grands.

- Si vous êtes nés en 2004 ou avant, n'hésitez pas à rejoindre les équipes seniors le mardi de 19H à 21H pour les filles et de 21H à 22H30 pour les garçons.
- Pour les moins de 13 ans et les moins de 11 ans, les entrainements auront lieu le mardi de 17h45 à 19h00 et/ou le mercredi de 18h00 à 19h00.
- Pour les moins de 9 ans, les



entrainements reprendront le mercredi 2 Septembre de 17h00 à 18h00.

- Nous accueillerons aussi les baby-hand (3/4 ans) de 17h00 à 17h45 dès le mercredi 9 Septembre.

N'hésitez pas à venir faire plusieurs essais durant le mois de Septembre. Nous serons présents à la fête des associations pour plus de renseignements. Consultez également notre site internet :

<https://hbcvendeuvre.clubeo.com>

Gabriel né à Vendeuivre

Le samedi 13 juin 2020, Gabriel a décidé de rejoindre ses parents Aurélie Servais et Adrien Garnier ainsi que sa grande sœur Mathilde. Sa maman n'a pas eu le temps de se rendre à la maternité et c'est donc à domicile avec l'aide des pompiers de Vendeuivre qui n'avaient jamais fait d'accouchement que Gabriel est venu au monde. La commune n'avait pas connu de naissance depuis 2011.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à la famille.



100 ans Marcelle Montillot



Marcelle est née le 5 juillet 1920 à La Villeneuve-au-chêne. Elle s'est mariée le 27 septembre 1945 avec Alexandre qui a été employé à la commune pendant de nombreuses années.

Le jeune couple choisit Vendeuivre-sur-Barse pour s'installer et aura dix enfants, 24 petits enfants, 35 arrière-petits enfants et 10 arrière-arrière petits-enfants. Marcelle a consacré sa vie à élever ses enfants, tout en étant nourrice et en réalisant des ménages à l'extérieur. Elle a également élevé deux de ses petites-filles, Angélique et Karine.

Marcelle a toujours habité Vendeuivre. Aujourd'hui, ne pouvant plus rester seule, elle est choyée chez sa fille Brigitte et son gendre Alain à Poligny.

A l'occasion de son anniversaire, la commune lui a envoyé un joli bouquet de fleurs. La crise du COVID a empêché une grande réunion de famille pour lui fêter son anniversaire. Tout au long de cette journée du 5 juillet, chacun a pu lui rendre visite pour lui témoigner son affection autour d'un gâteau et de petites bulles.

De la conception graphique jusqu'à l'impression

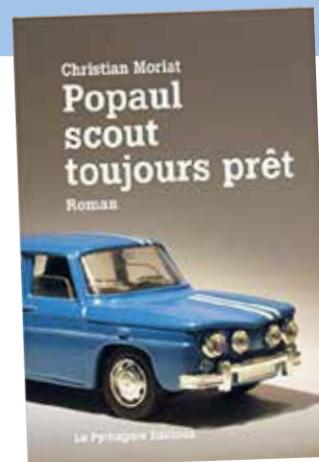
Vous avez besoin de supports de communication visuelle personnalisés : plaquette, affiche, carte commerciale, logotype, faire-part, carte de vœux, flyer, illustration, habillage de Champagne... n'hésitez pas à me contacter.

Je vous accompagnerai avec réactivité et passion tout au long de votre projet.

À bientôt pour de nouvelles créations graphiques !

www.amandine-andre-graphiste.fr

06 85 85 46 97 | contact@amandine-andre-graphiste.fr |



Popaul, scout toujours prêt

Après Popaul, Sacré Popaul, Popaulissime et Signé Popaul, voici le cinquième volet de la série de notre auteur vendeuvrois, Christian Moriat.

Cette fois, les deux enfants décident de s'inscrire chez les Scouts et les Ames Vaillantes dans l'idée de faire des bonnes actions. C'est ainsi qu'on les retrouve dans un camp de Giromagny dans les Vosges.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre à la Maison de la Presse de Vendeuvre-sur-Barse.

L'Atelier Informatique



L'Atelier Informatique a ouvert ses portes début 2017. Il propose une palette de services destinés aux particuliers et aux petites entreprises. Au programme : dépannage et assistance informatique à domicile ou à distance, réparation de PC, prestation de conseil, maintenance de matériels. Jocelyn Denhez vous accompagne également dans la prise en main de vos outils numériques, chez vous ou en ateliers collectifs.

Contact : 06-41-82-12-81 contact@latelierinfo.fr

Le Chardonnay

Un nouveau restaurant a ouvert à Vendeuvre au 16 avenue de la République au mois de mars 2020.

Le chef Olivier propose des menus du jour (entrée, plat ou plat, dessert 15 €) des menus à 27 € et 37 €, et des plats à la carte. Le tout dans un cadre agréable.

03 25 81 59 49 Facebook Le Chardonnay



INCIVILITES

La commune fait face à de plus en plus d'incivilités. Malgré le passage régulier des agents des services techniques, il est devenu courant de retrouver dans les poubelles de ville, des sacs poubelles des particuliers.

Il est rappelé que le ramassage des ordures ménagères par les agents du SIEDMTO est effectué le mardi pour les bacs et le mercredi (semaines paires) pour le recyclage.

Il n'est donc pas utile de les sortir plusieurs jours à l'avance ou bien de les laisser sur le trottoir lorsque l'on s'est trompé de semaine.

Il n'est pas rare de trouver au pied des conteneurs, du mobilier cassé, des cartons, de la vaisselle, des jouets, etc... Les contrevenants seront désormais verbalisés.

Merci de contribuer au bien vivre à Vendevre.



Être un bon voisin

Afin de vivre en bonne harmonie, respectons-nous les uns, les autres. Effectuons nos travaux de jardinage et de bricolage du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 pas le dimanche, ni les jours fériés. S'il y a un anniversaire, une crémaillère ou une fête, par courtoisie avertissons nos voisins pour la gêne que cela pourrait causer.

Prenons soin de nos oreilles Et de celles de nos voisins!



Don du sang

Avec l'épidémie de covid-19, l'association bénévole des donneurs de sang de Vendevre-sur-Barse n'a pas pu organiser son concours de pétanque annuel. Ils vous donnent rendez-vous dans l'hiver pour un concours de belote.

Vous pouvez donner votre sang à la salle de la Source pour les prochaines collectes en 2021 ou dès maintenant, à Troyes à l'établissement français du don du sang.

Le président M. CHARLES Pascal est à votre écoute pour tous renseignements, propositions ou bien si vous désirez rejoindre le bureau 06 77 35 62 63. N'hésitez pas !



INFO

Message important RAMENONS NOS BOUCHONS !

**Des bouchons... Beaucoup de bouchons !
Pour financer du matériel pour les personnes handicapées
On a besoin de votre participation !**

Récoltant : M. Montillot Jean-Claude
Impasse de la grosse tête - Vendevre-sur-Barse



Le 1^{er} Débal'trottoirs

Le premier Débal'trottoirs organisé par la commission Associations-Animations du conseil municipal nouvellement élu a fait le bonheur tant des exposants que des visiteurs le 14 juillet dès 8h00, sous un ciel particulièrement favorable. Plus de 50 habitants ont débarré devant leur domicile répartis dans toutes les rues de la ville. Le public nombreux s'est succédé tout au long de la journée pour acheter vêtements, vaisselle, meubles, articles de puériculture et même des objets insolites. Les chineurs en ont profité pour découvrir ou redécouvrir le charme de la commune de Vendevre-sur-Barse en arpentant ses diverses rues et impasses. Retrouvez toutes les photos sur la page facebook «Mairie de Vendevre-sur-Barse». Devant le succès rencontré par cette manifestation, la commune envisage de renouveler l'événement au moins une fois par an.



Vide grenier

Le Syndicat d'Initiative organise son vide grenier le dimanche 6 septembre 2020 dans le Parc du Château de Vendevre de 7h00 à 19h00.

Toutefois en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, le vide grenier pourrait être annulé.



Clap de Fin

Une mandature se termine. Commencée en 2014, elle s'est achevée en juin 2020 après une légère prolongation. Je me dois après ces 6 années de faire un bilan objectif et sans concession. L'entrée en matière fut plus délicate que prévue. L'arrêt de Simpa puis de Allia nous privant de 450 emplois a fait l'effet d'une douche froide et nous a mis dans l'obligation de revoir notre feuille de route. Perte d'emplois, perte d'habitants, économie et commerces en berne, nous étions confrontés à la sombre réalité que connaissent les zones rurales en déclin. Il nous fallait réagir sous peine de sombrer. Depuis l'ère des temps, Vendevre-sur-Barse a toujours cultivé une vocation industrielle, bien desservie par un réseau routier et autoroutier, une voie ferrée active, nous avions en main certains atouts, source d'espoir.

Grâce aux entreprises locales performantes et l'arrivée de petites unités sur notre territoire, une centaine d'emplois ont vu le jour. C'est toutefois insuffisant ! Une opportunité favorable s'offrait à nous, l'Etat, la Région, le Département afin d'enrayer l'exode rurale, ont initié un dispositif de revitalisation des bourgs centres avec des aides financières importantes, le reste à charge pour la commune étant de 30%. Je persiste à croire que c'était le bon moment, car au vu des difficultés rencontrées par l'Etat à ce jour, le futur risque d'être moins généreux. Nous répondions à tous les critères demandés. La chance a été pour une fois de notre côté mais il faut dire que nous

l'avons fortement sollicitée. Mon prédécesseur Claude Ruelle, maire visionnaire et expert financier de surcroît nous a laissé une situation financière très saine. Ce qui nous a grandement facilité notre vision de l'avenir. Merci Claude.

Après plusieurs réunions publiques avec les vendeurs jeunes et moins jeunes, nous avons identifié des travaux permettant de rendre une image plus positive de notre commune. Nous avons ouvert de multiples chantiers, en premier lieu, l'entrée de ville, les abords de la mairie, la médiathèque et son environnement, le passage Mesgrigny, la place de l'Eglise, le square Nourissat, la place de covoiturage après démolition du silo près de la gare, sans avoir délaissé pour autant la voirie, Bellevue, le centre bourg, le lotissement du parc, d'innombrables trottoirs remis aux normes personnes à mobilité réduite (PMR) et le city stade de Bellevue. Voyez, nous avons été actifs pendant tout le mandat... Malgré la baisse des dotations, les subventions ont été versées à l'identique au monde associatif. Avec le concours du secours catholique, nous avons créé l'épicerie solidaire. Avec la croix rouge, nous avons redonné vie à vestiboutique. Quant à la Maison Pour Tous, omniprésente par ses actions, elle n'a pas été oubliée.

Vendevre est un village propre, la qualité de notre fleurissement, nous a permis de conserver notre 3ème fleur et quelques illuminations sont venues agrémente pour que notre commune soit aussi agréable à visiter la nuit.

Afin d'assurer la sécurité, nous sommes entrés dans l'ère de la vidéosurveillance avec la mise en place des 4 premières caméras qui en appelleront sûrement d'autres.

Si le Maire donne l'impulsion et arbitre les débats car lui seul est responsable devant les pouvoirs publics de ses actes et de sa gestion, rien n'aurait été possible sans l'assentiment majoritaire de ses conseillers. Tous ont grandement facilité la tâche par leur attitude constructive, qu'ils en soient remerciés. L'application de la loi nous a permis le rapprochement et la création de la Communauté de Communes de Vendevre-Soulaines (CCVS), qui a profondément modifié les prérogatives prises jusque-là par nos élus locaux : le scolaire, l'économie, la santé, le social sont devenus des compétences communautaires. Cette perte d'indépendance, nous a quelque peu déstabilisés, mais bien vite nous en avons mesuré les bienfaits. La remise en forme de la friche SIMPA puis la création de la maison de santé, le tout en un temps record sont autant de décisions fortes et bénéfiques à porter au crédit de la CCVS. Grand merci à son Président Philippe DALLEMAGNE qui s'est personnellement investi sans réserve dans ces projets. Vendevre seule aurait eu de grandes difficultés à les concrétiser. Comme dans les couples, il arrive quelquefois que l'orage gronde, l'implantation de la maison de santé et son positionnement a fait débat. Le projet ne pouvait être porté que par la CCVS car il dessert tout un territoire et non uni-

quement Vendevre. Selon le principe « qui paye commande » et les aides conséquentes allouées pour ce projet communautaire, nous avons dû nous résigner malgré nos objections. Il faut reconnaître que malgré nos réticences sur son positionnement, c'est une belle réalisation.

Les dernières élections moins tumultueuses que les précédentes ont permis à Marielle Chevallier de devenir la 1^{er} magistrate de la commune. Une première à Vendevre. Je la félicite ainsi que tous les élus de son conseil. Renouvelé par moitié avec des conseillers aguerris et responsables, complété par des nouveaux enthousiastes et plus jeunes, le tout dans un climat apaisé, il y a tous les ingrédients favorables permettant d'affronter les difficultés de la gestion communale (elles ne manquent pas).

Le nouveau conseil municipal s'appuiera sur des services compétents et réactifs, dirigés par une directrice impliquée, de grande qualité. N'étant pas toujours au fait des exigences de l'administration publique, elle m'a évité bien des écueils. Merci à elle.

Je quitte cette fonction ô combien prenante et valorisante avec le sentiment qu'avec notre équipe municipale, nous avons apporté un nouveau souffle à Vendevre. Nous avons dessiné le présent, Marielle et son équipe construiront le futur.

Adieu Jean-Baptiste Maire, dorénavant je redeviens Jany pour tous.

Jean-Baptiste ROTA



VENDEUVRE
SUR BARSE
ASSOCIATIONS
ANIMATEURS

Fête des ASSOCIATIONS



5 Septembre 2020 - Complexe sportif
de 14h00 à 18h00

